



29 septembre 2026

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Atout MMA+ : jusqu'à 4 mois de cotisation offerts aux clients MMA pour réaliser plus d'économies sur leurs assurances

Avec sa nouvelle offre Atout MMA+, MMA propose à ses nouveaux clients, particuliers comme professionnels, un avantage simple : plus ils souscrivent de contrats dans les six mois suivant leur arrivée, plus ils bénéficient de mois de cotisation offerts. Une offre conçue pour encourager les clients à confier davantage de besoins d'assurance à MMA, et qui concerne les produits automobile, habitation, santé, prévoyance ou encore multirisque professionnelle. Pour ses clients actuels, MMA ouvre ce dispositif lors de périodes dédiées.

#### Plus de contrats, plus d'économies

Le principe d'Atout MMA+ est simple : dans les six mois suivant le premier contrat, chaque nouveau produit souscrit auprès d'un agent général MMA donne droit à un avantage croissant et cumulable à partir du 2<sup>e</sup> contrat :

- **2 mois de cotisation offerts sur le 2<sup>e</sup> contrat ;**
- **3 mois offerts sur le 3<sup>e</sup> contrat ;**
- **4 mois offerts sur chaque contrat supplémentaire.**

Atout MMA+ permet aux nouveaux clients de simplifier la gestion de leurs assurances tout en bénéficiant d'économies croissantes à chaque nouveau contrat souscrit, qu'il s'agisse d'une assurance automobile, habitation, loisirs, santé, protection juridique, accident de la vie, protection des revenus, prévoyance, multirisques professionnels...

L'offre s'adresse aussi bien aux clients particuliers qu'aux professionnels.

#### Une offre également ouverte aux clients actuels MMA

Les clients actuels MMA pourront également bénéficier de ce dispositif lors de périodes dédiées. A l'occasion du lancement d'Atout MMA+, l'ensemble des clients actuels MMA pourront ainsi bénéficier de cette nouvelle offre jusqu'au 28 novembre 2026.

« Avec Atout MMA+, nous proposons une réponse concrète à la recherche d'économies exprimée par de nombreux Français. Nous donnons ainsi envie à de nouveaux clients de nous rejoindre et de faire de MMA leur assureur de référence. C'est une nouvelle illustration de notre dynamique de développement, avec une offre simple, lisible et attractive. » **Franck Le Vallois, directeur général de MMA**

#### À PROPOS DE MMA

Assureur multi-spécialiste, MMA accompagne les entreprises, les professionnels et les particuliers au travers d'un réseau d'agents, de courtiers et de partenaires. Chaque jour, 3 millions d'assurés font confiance à MMA pour protéger leur famille, leur entreprise, leurs biens et leurs projets. Avec 1600 agences dans les territoires, MMA offre à ses clients la proximité, l'écoute et le sens du service : l'irremplaçable « plus » humain. [www.mma.fr](http://www.mma.fr)

#### Contact presse

MMA : [presse@covea.fr](mailto:presse@covea.fr) – 07 63 74 85 49